

Direction de l'accès à l'information
et de la protection des renseignements personnels

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 6 décembre 2021

Objet : Demande d'accès
N/Réf. : 1847 00/2020-2021.563

Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue le 16 novembre dernier dans laquelle vous demandez de recevoir une copie des documents que vous décrivez comme suit :

« [...] nous vous saurions gré de nous faire parvenir la liste, pour l'année financière 2020-2021, des bénéficiaires et programmes du 22 millions de dollars que Loto-Québec vous verse pour la lutte contre le jeu pathologique » (*sic*).

Nous vous communiquons, sous l'onglet 1, le document répondant à votre demande d'accès que nos recherches ont permis de repérer.

Par ailleurs, nous vous informons que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. Vous trouverez ci-annexée une note explicative à cet égard.

Veillez agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le directeur par intérim

Original signé par

Robin Aubut-Fréchette

p. j. 2